

Décision pour l'hôpital au Bréau

Les usagers de l'hôpital de Fontainebleau ne verront peut-être pas de changement dès 2006, mais en tout cas ce sera bien au cours de cette année que l'Agence Régionale pour l'Hospitalisation doit prendre ou non la décision de reconstruire au Bréau l'ancien hôpital datant de plus d'un siècle ou de l'aménager sur les mêmes terrains qu'il occupe entre la rue du Docteur Clément Matry et le Boulevard de Verdun. Cette reconstruction est envisagée sur les anciens terrains militaires, et se ferait en accord et en harmonie avec la Polyclinique, sur des terrains communs. Ce qui permettrait de trouver, d'ici quelques années, un équipement hospitalier de haut niveau, avec un seul bloc opératoire, grâce notamment à une bonne entente entre le secteur public et le privé.

Ce projet fait l'unanimité et ne se heurterait en somme qu'au recours posé par le Comité de défense qui s'appuie sur un décret... du président Carnot, disant à l'époque que les terrains occupés par les militaires devraient revenir à l'Office National des Forêts lorsque l'Armée n'en aurait plus l'usage. Or, la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers du ministère de la Défense devrait parvenir à un accord avec le ministère de l'Agriculture afin que soit levée la réserve de ce fameux décret Carnot. Le recours du comité de défense aura en tout cas retardé de plusieurs mois la décision



L'une des parties les plus anciennes de l'actuel hôpital de Fontainebleau.

d'entreprendre le projet. Beaucoup espèrent cette reconstruction sur un terrain d'un peu moins de dix hectares.

Ce qui ne serait pas du luxe, l'actuel Pavillon Philardeau

datant de 1901, le Pavillon Matry de 1935, le Pavillon Costrejean des années soixante, le plateau technique de 1981 et le pavillon de la mère et de l'enfant de 1991.